



CHRISTIAN DEBANNE ART GRAPHIQUE DESSIN ILLUSTRATION FORMATION

31, avenue du Commandant Dumont 05000 Gap - France - n° Maison des Artistes : D062869 - SIRET : 322 321 191 00031
06 09 89 51 30 - debannechristian@gmail.com

CONTRAT DE FORMATION DE GRAPHISTE-ILLUSTRATEUR

Les cours sont dispensés par Christian Debanne, graphiste-illustrateur depuis 1980.
Formateur à l'Atelier de Conti à Aix-en-Provence depuis 1984 (www.atelierdeconti.com)
La formation complète s'effectue sur 3 années scolaires.
Les cours sont organisés suivant l'emploi du temps suivant :

• EMPLOI DU TEMPS

Lundi : illustration.
Mardi : publicité, packaging.
Mercredi : AM dessin, PM typographie.
Jeudi : arts graphiques, communication.
Vacances suivant calendrier de l'académie.

• HORAIRES

9 h à 11 h et 13 h à 15 h

• PRIX

3500 € par année. Dont 200 € de frais d'inscription.
Les frais d'inscription restent définitivement acquis par Christian Debanne même en cas de désistement.

• CONDITIONS D'ADMISSION

L'inscription se fera après entretien avec l'élève et avec ses parents. Âge : au moins 17 ans dans l'année d'inscription.
Avec ou sans BAC.

• RÈGLES DE DISCIPLINE

- Les horaires doivent être strictement respectés. Ces horaires, ainsi que les dates de vacances peuvent varier.
- Tout élève en retard ou absent doit prévenir par téléphone.

• TRAVAIL

Chaque élève doit se procurer le matériel nécessaire pour le travail demandé.
Certains travaux sont à réaliser entièrement en cours, d'autres sont à réaliser partiellement ou entièrement chez soi. Dans tous les cas, ils doivent être rendus au jour et à l'heure dits.

• FRAIS DE FORMATION

L'inscription ne sera définitive qu'après l'acceptation par l'étudiant et ses responsables des conditions du présent contrat.
Les contractants auront un délai de 2 semaines à compter de l'inscription pour se rétracter et annuler ce contrat. Les frais d'inscription resteront toutefois acquis.
Passé ce délai, les frais de formation seront dus intégralement pour toute année scolaire commencée, sauf en cas de résiliation pour cas de force majeure ou pour un motif légitime et impérieux.

Après avoir lu et accepté les termes du présent contrat nous confirmons l'inscription

de Nom: Prénom:

pour l'année scolaire /

Fait en deux exemplaires à le

Mention manuscrite «Lu et accepté»

Signature de l'étudiant

Signature des responsable(s) financier(s)

Christian Debanne